



GLOBAL SECURITE CONCEPT

**Infos concernant la révision de la
prescription AEAI en 2017**

www.gsconcept.ch

Analyse rapide



Réponse rapide



Contrôle certifié



Changements principaux

- Changements principaux

- Utilisation de matériaux de construction de la classe « E »

- Modifications supplémentaires

- Définitions et précisions de termes
- Précisions dans le domaine de la résistance au feu
- Nécessité d'une voie d'évacuation verticale pour une surface d'étage < 900m²
- Précision des zones exceptées pour les installations de détection d'incendie
- Petites modifications pour les installations aérauliques

- Exigences concernant la résistance au feu

- Construction d'un bâtiment de faible hauteur en bois, il n'est pas nécessaire d'avoir une dalle REI30, EI30 suffit
- Grande économie de coût.

Catégorie de hauteur		Bâtiments de faible hauteur (jusqu'à une hauteur totale de 11 m)			
Affectation	Concept	Système porteur [1]	Dalles d'étage formant compartiment coupe-feu	Parois formant compartiment coupe-feu et voies d'évacuation horizontales	Voies d'évacuation verticales
<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments d'habitation abritant plusieurs logements • Bureaux • Écoles • Locaux de vente (avec surface de compartiment coupe-feu jusqu'à 1'200 m² et recevant jusqu'à 300 personnes) • Parkings [3] • Industrie et artisanat q jusqu'à 1'000 MJ/m² • Agriculture 	Construction	R 30 [5]	REI30 [5]	EI 30	REI30
	Installation d'extinction	pas d'exigence	EI 30	EI 30	REI30
<ul style="list-style-type: none"> • Industrie et artisanat q supérieur à 1'000 MJ/m² 	Construction	R 60 [5]	REI60 [5]	EI 60 [2] [5]	REI60
	Installation d'extinction	R 30 [5]	REI30 [5]	EI 30	REI60

Dans les bâtiments à 2 niveaux d'une surface total hors terre de 2'400 m² au maximum les règles suivantes s'appliquent

[5] la résistance au feu peut être réduite de 30 minutes. En présence de dalles d'étage avec résistance au feu REI 30, la résistance au feu peut être réduite à EI 30 seulement.

- pour les établissements d'hébergement [c], la résistance au feu peut généralement être réduite de 30 minutes.

Classement d'une classification des matériaux de construction dans une RF (2017)

Les classes E, E-d2, EL et EL-d2 sont désormais attribuées à la catégorie RF3 (cr)

		C-s3,d0 C-s3,d1 C-s3,d2	C _L -s3,d0 C _L -s3,d1 C _L -s3,d2	
RF3		D-s1,d0 D-s1,d1 D-s2,d0 D-s2,d1	D _L -s1,d0 D _L -s1,d1 D _L -s2,d0 D _L -s2,d1	D _{fl} -s1
	cr	D-s1,d2 D-s2,d2 D-s3,d0 D-s3,d1 D-s3,d2 E E-d2	D _L -s1,d2 D _L -s2,d2 D _L -s3,d1 D _L -s3,d2 D _L -s3,d0 E _L E _L -d2	D _{fl} -s2 E _{fl}
RF4		-		
Non admis comme matériau de construction		F	F _L	F _{fl}

L'utilisation des matériaux est limitée en raison de leur réaction au feu critique ou d'une contribution inadmissible au feu.



**GLOBAL
SECURITE
CONCEPT**

Votre partenaire de la sécurité globale

Siège principal

Rue du Manège 3
Ile Falcon
3960 Sierre

T 027 455 11 66

F 027 452 22 01

info@gsconcept.ch

Succursale Vaud

Chemin du Rosex d'En-Bas 2
1864 Vers l'Eglise

T 027 455 11 66

F 027 452 22 01

info@gsconcept.ch

Succursale Bas-Valais

Gehrig Francis (Directeur)
Rte des Iles 88
1897 Le Bouveret

T 027 455 11 66

N 079 307 8665

fg@gsconcept.ch